

**PROCÈS-VERBAL**  
**D'UNE SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS**  
**DE LA CAPITALE-NATIONALE**  
 Tenue le 4 février 2010, 18 h 30  
 à l'université Laval, Québec

*Présences*

Bergevin, Ginette	Administratrice, Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale
Ducharme, Claire	Administratrice, Tourisme Charlevoix
Gagnon, Jacynthe	Présidente, Fédération de l'UPA de la Rive-Nord
Gauthier, Ginette	Secrétaire, Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches
Germain, Yves	Maire, Municipalité de Boischatel
Gingras, Ann	Présidente, Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches
Godin, Jocelyne	Administratrice, Conseil régional des partenaires du marché du travail
Hamelin, Geneviève	Membre du comité exécutif, Ville de Québec
Houde, Andrée	Administratrice, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Laflamme, Jean-Marc	Président, Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Langlois, Denis	Préfet, MRC de Portneuf
Lavoie, Jean-Luc	Président, Forum Jeunesse de la région de la Capitale-Nationale
Lefrançois, Pierre	Préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
Lepage, Lisette	Présidente, Arrondissement Beauport
Lortie, Francine	Présidente, Arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge
Maltais, Bernard	Préfet, MRC de Charlevoix-Est
Miller, Robert	Maire, Cantons unis Stoneham-et-Tewkesbury
Paré, Michel	Maire, Ville de Beauport
Savard, Marie-Josée	Membre du comité exécutif, Ville de Québec
Simoneau, Odette	Présidente, Arrondissement Charlesbourg
Tremblay, Dominic	Préfet, MRC de Charlevoix
Trudel, Jacques	Maire, Municipalité de Saint-Pierre
Turcotte, Jean-Pierre	Préfet, MRC de l'Île d'Orléans
Thomassin, Gilbert	Maire, Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval
Turgeon, Alexandre	Vice-président exécutif, Conseil régional de l'environnement de la région de la Capitale nationale
Verret, Steeve	Président, Arrondissement La Haute-Saint-Charles
Verreault, Suzanne	Présidente, Arrondissement La Cité-Limoilou

*Absences*

Beaulieu, Michel	Maire, Lac-Beauport
Bégin, Claude	Maire, Ville de Pont-Rouge
Corriveau, Marcel	Maire, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Denis, Daniel A.	Représentant, Chambre de commerce de Québec
Dion, Rolland	Maire, Ville de Saint-Raymond
Fortin, Jean	Maire, Ville de Baie-Saint-Paul
Labeaume, Régis	Maire, Ville de Québec
Lapointe, Lise	Mairesse, Ville de La Malbaie

Lavoie, Gérald	Administrateur, Regroupement des organismes communautaires de la région 03
Loranger, Émile	Maire, Ville de L'Ancienne-Lorette
Malouin, Pierre	Directeur général, Cégep de Limoilou
Marcotte, Jacques	Préfet, Ville Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Marcoux, André	Maire, Ville de Donnacona
Piché, Christiane	Vice-rectrice adjointe à la recherche et à la création, Université Laval
Poirier, Gérald	Président, Arrondissement Les Rivières
Sioui, Konrad	Grand chef, Conseil de la nation huronne-wendat

#### *Permanence*

Lapointe, Hélène	Conseillère en communication et relations internationales
Leduc, Pierre	Conseiller en développement
Rochette, Louise	Secrétaire-réceptionniste
Roy, Jasmin	Directeur administratif
Tremblay, Danielle	Conseillère en développement
Tremblay, Josée	Directrice générale

## **1. Mot de bienvenue et nomination à la présidence de l'assemblée**

Monsieur Yves Germain souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration. Il constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte. Monsieur Germain en profite pour féliciter l'équipe de la CRÉ pour la séance d'information destinée aux administrateurs, le 26 janvier dernier, laquelle a permis de se familiariser un peu plus avec les nombreux dossiers traités par la CRÉ.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Germain procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2009
4. Correspondance
5. Présentation du Plan d'affectation du territoire public (PATP)
6. Délégation d'une personne du conseil d'administration à la Table en développement social
7. Dépôt de l'état d'avancement du plan d'action de la CRÉ
8. Forum jeunesse :
  - a) protocole avec la CRÉ
  - b) entente spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
  - c) entente de partenariat sur l'accessibilité aux loisirs
9. Projets FDR
10. Stratégie d'utilisation du bois
11. Dépôt des projets du Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiressource
12. Dépôt du calendrier des prochaines séances du conseil d'administration
13. Varia
14. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANCINE LORTIE, APPUYÉE PAR MONSIEUR PIERRE LEFRANÇOIS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et de laisser ouvert le point : Varia.**

**3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2009**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DOMINIC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MADAME ODETTE SIMONEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le procès-verbal du 10 décembre 2009 tel que déposé.

**4. Correspondance**

On présente la correspondance reçue et expédiée.

**5. Présentation du Plan d'affectation du territoire public (PATP)**

Mesdames Line Drouin, Line Bégin et monsieur Serge Lachance du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) présentent le plan d'affectation du territoire public (PATP) de la Capitale-Nationale. Le PATP a pour rôle de faire connaître les orientations du gouvernement pour la protection et l'utilisation du territoire public de la région et d'orienter la Commission sur les ressources naturelles et le territoire dans l'élaboration du plan de développement intégré des ressources et du territoire. Essentiellement, le MRNF souhaite obtenir le point de vue général de la CRÉ sur les orientations préliminaires. L'approbation du PATP par le Conseil des ministres est prévue pour l'hiver 2011.

**6. Délégation d'une personne du conseil d'administration à la Table en développement social**

Afin d'assumer son mandat, la Table de concertation en développement social s'est dotée d'un membership multisectoriel, dont une représentation municipale et régionale. Depuis le départ de monsieur Alain Loubier, un siège pour les administrateurs de la CRÉ est vacant; soit celui d'un administrateur provenant du milieu urbain.

**Attendu que** la CRÉ doit désigner un de ses membres pour siéger à la Table de concertation en développement social, en remplacement de monsieur Alain Loubier;

**Attendu que** la Table réserve un siège à un(e) représentant(e) de la Ville de Québec.

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LISETTE LEPAGE, APPUYÉE PAR MADAME SUZANNE VERREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de nommer madame Geneviève Hamelin à titre de représentante de la CRÉ au sein de la Table de concertation en développement social.

## 7. Dépôt de l'état d'avancement du plan d'action de la CRÉ

Monsieur Yves Germain dépose l'état d'avancement du plan d'action de la CRÉ et madame Josée Tremblay présente l'ensemble des actions réalisées au cours des derniers mois dans les dossiers suivants : économie sociale, développement social, développement culturel, persévérance et réussite scolaires et cheminements en science et technologie, entrepreneuriat et soutien aux entreprises, ressources naturelles, agroalimentaire, accès à la région et transport collectif, tourisme, mise en valeur des paysages, condition féminine, aînés, immigration, développement jeunesse, activités interrégionales et internationales, planification et recherche, communications.

Mesdames Ginette Bergevin et Francine Lortie soulignent la multitude de dossiers et d'ententes dans lesquelles la CRÉ est impliquée.

## 8. Forum jeunesse

### a) Protocole avec la CRÉ

Monsieur Jean-Luc Lavoie, président du Forum, présente les grandes lignes du protocole engageant la CRÉ et le Forum jeunesse jusqu'au 31 mars 2014.

**Attendu que** la CRÉ reconnaît le Forum jeunesse comme une instance de concertation et de mobilisation des jeunes de la région;

**Attendu que** la CRÉ fournit aux employés sous la responsabilité du Forum, un espace de travail ainsi que le service téléphonique, le matériel, les frais de photocopie, frais de poste, l'appareillage et les connexions Internet;

**Attendu que** la CRÉ, de concert avec le Forum, affecte une ressource identifiée clairement à titre d'agent de participation citoyenne et une ressource identifiée clairement à la gestion du FRIJ;

**Attendu que**, de manière générale, la CRÉ soutient la vie administrative du Forum;

**Attendu que** la convention d'aide financière signée le 13 novembre 2009 entre le gouvernement du Québec, la CRÉ et le FORUM, exige la signature d'un protocole d'entente entre la CRÉ et le Forum jeunesse.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR STEEVE VERRET, APPUYÉ PAR MADAME GINETTE BERGEVIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

- Que la CRÉ et le Forum jeunesse concluent une entente afin de déterminer clairement les champs d'intervention et de collaboration entre eux;
- d'autoriser le président de la CRÉ, monsieur Yves Germain, à signer le protocole d'entente entre les parties.

## **b) Entente spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

Le Forum jeunesse souhaite s'inscrire à titre de partenaire de l'entente spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

**Attendu que** le Forum jeunesse a comme mission d'informer, de concerter et de représenter les jeunes de manière à ce qu'ils contribuent activement au développement social, culturel et économique de la région;

**Attendu que** le Plan quinquennal de développement de la région de la Capitale-Nationale a notamment pour objectif d'améliorer la qualité de la vie et le bien-être de la population;

**Attendu que** l'approche territoriale intégrée (ATI) constitue l'ancrage concret sur le terrain de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

**Attendu que** la pauvreté et l'exclusion sociale constituent des déterminants majeurs de la santé et du bien-être des jeunes;

**Attendu que** les territoires des MRC de Charlevoix-Est et de Portneuf, de l'ancien territoire de l'arrondissement de Limoilou, ainsi que des quartiers Giffard-Montmorency et Saint-Sauveur ont développé des ATI dans le cadre d'une première entente;

**Attendu que** d'autres territoires de la région sont considérés comme prioritaires et montrent toujours un indice de défavorisation élevé;

**Attendu que** l'approche territoriale intégrée permet une réelle continuité dans l'offre de services aux jeunes et de briser l'approche sectorielle;

**Attendu que** plusieurs partenaires souhaitent concrétiser leurs interventions dans les initiatives d'approche territoriale intégrée par une entente spécifique.

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANN GINGRAS, APPUYÉE PAR MADAME JACYNTHÉ GAGNON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale :

- Participe à l'entente spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour une durée de trois ans;
- Réserve un montant de 120 000 \$ issu du Fonds régional d'investissement jeunesse au plus tard le 31 mars 2011.

**CA-100204 — 428**

### **c) Entente de partenariat sur l'accessibilité aux loisirs**

Le Forum jeunesse souhaite s'inscrire à titre de partenaire de l'entente de partenariat sur l'accessibilité aux loisirs avec la Ville de Québec et Centraide Québec Chaudière-Appalaches.

**Attendu que** le Forum jeunesse a comme mission d'informer, de concerter et de représenter les jeunes de manière à ce qu'ils contribuent activement au développement social, culturel et économique de la région;

**Attendu que** le Plan quinquennal de développement de la région de la Capitale-Nationale a notamment pour objectif d'améliorer la qualité de la vie et le bien-être de la population;

**Attendu que** la pauvreté et l'exclusion sociale constituent des déterminants majeurs de la santé et du bien-être des jeunes;

**Attendu que** l'amélioration de l'accessibilité aux loisirs chez les jeunes et les jeunes familles vivant une situation de pauvreté constitue une solution efficace pour rompre leur isolement;

**Attendu que** l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes est un enjeu majeur pour le Forum jeunesse;

**Attendu que** la Ville de Québec et Centraide Québec et Chaudière-Appalaches souhaitent coordonner leur intervention pour assurer la pérennité du programme Accès-Loisirs dans la région de la Capitale-Nationale.

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME GINETTE BERGEVIN, APPUYÉE PAR MONSIEUR BERNARD MALTAIS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale :

- Participe à l'entente de partenariat sur l'accessibilité aux loisirs pour une durée de trois ans;
- Réserve un montant de 120 000 \$ issu du Fonds régional d'investissement jeunesse au plus tard le 31 mars 2011.

**CA-100204 — 429**

## **9. Projets FDR**

Monsieur Yves Germain mentionne que madame Francine Lortie a accepté de siéger au comité d'analyse des projets FDR et l'en remercie.

***Concours québécois en entrepreneuriat - CLD de La Côte-de-Beaupré (au nom des CLD de la région de la Capitale-Nationale)***

Chaque année depuis 12 ans, dans les 17 régions administratives du Québec, se tient le Concours québécois en entrepreneuriat. Le projet consiste donc à organiser et tenir la 12<sup>e</sup>

édition du Concours québécois en entrepreneuriat sous la présidence d'honneur de M. Alain Guay, président et directeur général de Caron et Guay. Vingt-et-une bourses totalisant 25 000 \$ seront remises. Celles-ci varient entre 200 \$ et 1 500 \$.

**Attendu que** le projet est extrêmement structurant pour stimuler l'entrepreneuriat;

**Attendu qu'**il stimule la fibre entrepreneuriale des jeunes de la région;

**Attendu que** le Concours vise à reconnaître et à récompenser les meilleures initiatives entrepreneuriales dans le milieu scolaire et des affaires;

**Attendu qu'**il s'agit d'un tremplin pour les jeunes promoteurs;

**Attendu que** l'événement contribue à la réalisation du premier et quatrième objectif du Plan quinquennal de développement 2006-2011 soit « Accroître la vitalité de la région » et « Augmenter la richesse collective »;

**Attendu que** le Concours est issu de la concertation de différents organismes;

**Attendu que** le Concours vise les jeunes entrepreneurs de l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale;

**Attendu que** la contribution de la CRÉ permet d'augmenter le montant total des bourses remises (de 15 000 \$ à 25 000 \$);

**Attendu que** le Concours bénéficie habituellement d'une bonne couverture médiatique;

**Attendu que** le lancement du Concours a eu lieu le 14 janvier dernier.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL PARÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR DOMINIC TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'accorder la somme de 10 000 \$ pour la réalisation du projet *Concours québécois en entrepreneuriat*.

**CA-100204 – 430a**

### ***Guide touristique officiel de Wendake - Office du tourisme de Wendake***

Le projet consiste à produire un guide touristique publié à 60 000 exemplaires, bilingue, qui sera distribué dans les centres infotouristes (BAT de Québec et Montréal, BIT de la province, postes frontaliers), les hôtels situés sur le territoire de la ville de Québec, autres. Il constitue un excellent outil de promotion pour les attractions touristiques, les événements et les commerçants de Wendake. Il inclut un plan détaillé du territoire de Wendake.

**Attendu que** Wendake a été nommée Capitale culturelle du Canada pour 2007 par le ministère du Patrimoine canadien;

**Attendu que** Wendake a été l'hôtesse des Premières Nations lors du 400<sup>e</sup> de la Ville de Québec;

**Attendu qu'**il s'agit de la seule communauté autochtone de la région de la Capitale-Nationale;

**Attendu que** le présent projet s'intègre parfaitement avec les autres projets en cours soient les projets d'*Aménagements culturels et touristiques de Wendake* et le *Carrefour des Premières Nations*;

**Attendu que** le projet vise à promouvoir les activités de Wendake et est une suite logique au projet global;

**Attendu que** le projet est structurant pour la région de la Capitale-Nationale notamment par l'accroissement du rayonnement de la région au niveau national et international;

**Attendu que** le projet s'insère parfaitement dans l'objectif 4 du Plan quinquennal de développement 2006-2011, puisqu'il y est inscrit comme action privilégiée;

**Attendu que** l'impact sur l'activité économique se traduira de façon tangible notamment par un accroissement de l'activité économique;

**Attendu que** la notoriété du projet est importante;

**Attendu que** le milieu est en voie de confirmer sa participation financière.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL PARÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR DOMINIC TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'accorder la somme de 15 000 \$ pour la réalisation du projet *Guide touristique officiel de Wendake*.

**CA-100204 – 430b**

### ***Projet Étinc'elle - YWCA de Québec***

Le projet consiste à permettre à 40 femmes sans emploi (les muses) de développer leur estime d'elles-mêmes et d'élargir leur réseau social en rencontrant 11 femmes du milieu des affaires (les marraines) toutes issues du réseau de la YWCA Québec. De plus ces femmes se verront offrir des ateliers portant sur le savoir-être en milieu de travail. Finalement, les femmes seront accompagnées pour l'habillement, l'esthétique, la coiffure ainsi que l'image professionnelle.

**Attendu que** la YWCA est un organisme actif depuis 135 ans;

**Attendu que** l'organisme est reconnu comme LA référence pour les femmes;

**Attendu que** le principal effet structurant de ce projet est de permettre aux femmes exclues du marché du travail de reprendre confiance en elles et de réintégrer le marché du travail;

**Attendu que** le projet est complémentaire à d'autres initiatives d'intégration sociale;

**Attendu que** le projet répond à l'objectif 2 du plan quinquennal soit *Améliorer la qualité de vie et le bien être de la population*;

**Attendu que** ce projet s'adresse aux femmes de la région de la Capitale-Nationale et fait appel à des collaborateurs locaux et régionaux;

**Attendu que** des impacts sur l'emploi et sur l'activité économique pourraient notamment se traduire par la réintégration socioprofessionnelle de 40 femmes;

**Attendu que** le projet est unique dans la région de la Capitale-Nationale;

**Attendu que** le projet est appuyé par les membres de la Table de concertation en condition féminine;

**Attendu que** le projet devrait être priorisé dans le cadre de l'Entente spécifique.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL PARÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR DOMINIC TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'accorder la somme de 28 500 \$ pour la réalisation du projet *Etinc'elle*.

**CA-100204 – 430c**

***Plan promotionnel conjoint des vignobles de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans - Vignerons de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans***

Le projet consiste à réaliser le plan promotionnel 2010 qui comporte quatre principales activités en plus de la mise à jour du dépliant produit l'an dernier :

- Événement terrasse (mai ou juin 2010);
- Souper gastronomique évolutif dans les vignobles membres de l'association (juillet 2010);
- Souper de lancement de la Fête des vignobles (septembre 2010);
- Fête des vignobles (septembre 2010).

**Attendu qu'**il s'agit d'un projet de promotion conjointe visant à tenir des activités tout au long de l'été et de l'automne;

**Attendu que** les principaux objectifs du projet convergent vers un seul but soit d'augmenter les ventes des vignobles de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans;

**Attendu que** le point culminant du projet de promotion se tiendra lors des vendanges;

**Attendu que** le caractère structurant du projet est principalement de contribuer à la promotion des vignobles;

**Attendu que** la production du dépliant assurera un caractère plus permanent au projet;

**Attendu que** ce projet contribue à la réalisation du quatrième objectif du Plan quinquennal;

**Attendu qu'**il est priorisé par les CLD de l'Île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré;

**Attendu que** les impacts sur l'activité économique à court, moyen et long termes se concrétisent par une augmentation de l'achalandage pour les vignobles;

**Attendu que** la notoriété de la Fête des vignobles est de plus en plus importante;

**Attendu que** l'intérêt du milieu à soutenir ce projet est manifeste.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL PARÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR DOMINIC TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'accorder la somme de 7 650 \$ pour la réalisation du projet *Plan promotionnel conjoint des vignobles de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans*.

**CA-100204 – 430d**

***Promotion conjointe des courses de canots à glace de la région de la Capitale-Nationale- Circuit québécois de canot à glace (CQCG)***

Le projet consiste à mettre en commun les efforts de promotion de ces quatre courses du circuit. Concrètement, le projet consiste à :

- Mettre à jour le site Web du circuit;
- Produire et distribuer une affiche et un dépliant;
- Embaucher une ressource aux communications pendant la saison;
- Organiser et tenir une conférence de presse pour lancer la saison;
- Produire un *pilote* d'émission de télévision (RDS).

**Attendu que** le projet vise la mise en commun des efforts de promotion des quatre courses inscrites au Circuit québécois;

**Attendu que** le projet permet d'unir les quatre organismes;

**Attendu que** des économies d'échelle intéressantes sont attendues;

**Attendu que** ces événements mettent en lumière le caractère exceptionnel de ce sport pendant une période touristique relativement creuse en plus de faire connaître les beautés du fleuve Saint-Laurent en période hivernale;

**Attendu que** le projet contribue à faire connaître l'hiver sous un angle différent;

**Attendu que** ces courses s'inscrivent dans le cadre d'autres événements à caractère hivernal qui se tiennent dans la région dont un des objectifs est de créer un achalandage intéressant dans une période creuse de l'année;

**Attendu qu'**il contribue à la mise en œuvre de l'objectif 4 du Plan quinquennal de développement;

**Attendu que** le caractère régional se manifeste par le fait que les quatre courses ont lieu dans Portneuf, Charlevoix et Québec;

**Attendu que** le Circuit international de canot à glace présente un bon potentiel de développement tout en stimulant le tourisme hivernal dans la région de la Capitale-Nationale.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL PARÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR DOMINIC TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'accorder la somme de 7 120 \$ pour la réalisation du projet *Promotion conjointe des courses de canots à glace de la région de la Capitale-Nationale*.

**CA-100204 – 430e**

## ***Marché de Noël de Baie-Saint-Paul - Corporation des fêtes et événements de Charlevoix (COFEC)***

Le projet consiste à tenir le premier marché de Noël de Baie-Saint-Paul, à l'image des marchés européens. Aménagée pour réunir artisans, producteurs et artistes, la rue Saint-Jean-Baptiste sera agrémentée de 25 kiosques originaux. Ils seront disposés tout au long de la rue pour créer un marché féérique au cœur de Baie-Saint-Paul. L'endroit s'animera au rythme d'un programme d'animations continues. Il y aura de nombreux exposants, des artistes locaux, une ambiance musicale, des balades en carriole et des dégustations avec des produits du terroir.

**Attendu que** ce projet est issu d'une concertation locale;

**Attendu que** la COFEC a à son actif plusieurs années d'expérience dans la réalisation d'événements d'envergure;

**Attendu que** les marchés de Noël sont une tradition plus que centenaire en Europe;

**Attendu qu'**il est priorisé par le CLD de la MRC de Charlevoix pour un montant de 5 000 \$;

**Attendu que** ce projet est inscrit au PALÉE du CLD et qu'il est en lien avec la planification stratégique de la MRC;

**Attendu que** le projet a été accepté à l'unanimité par les membres du comité de gestion de l'Entente de partenariat régional en tourisme de Charlevoix le 22 juin dernier pour un montant de 75 000 \$;

**Attendu qu'**il rejoint l'objectif 4 du Plan quinquennal de développement de la région;

**Attendu que** le projet a pour principal objectif de structurer (bonifier) l'offre touristique et d'augmenter la rétention des visiteurs et ce, durant une période peu achalandée;

**Attendu que** le projet contribue à promouvoir le tourisme culturel;

**Attendu que** des retombées économiques importantes sont prévues tant pour les exposants que pour les commerçants avoisinants;

**Attendu que** Baie-Saint-Paul est l'une des premières municipalités du Québec à se doter du plan d'action Agenda 21;

**Attendu qu'**il s'agit d'un premier marché de Noël pour la MRC de Charlevoix;

**Attendu que** le projet s'autofinancera dès la deuxième année d'opération.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL PARÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR DOMINIC TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'accorder la somme de 10 000 \$ pour la réalisation du projet *Marché de Noël de Baie-Saint-Paul*

**CA-100204 – 430f**

## ***La Grande Traversée Casino de Charlevoix, édition 2010 - La Grande Traversée***

Le projet consiste à tenir, le 29 et 30 janvier prochain, la 20<sup>e</sup> édition de cette course en canot à glace. Ainsi, une quarantaine d'équipes de canotiers provenant du Canada, de la France (1) et des États-Unis (1) s'élanceront de Saint-Joseph-de-la-Rive pour se rendre à

l'Isle-aux-Coudres et revenir au point de départ. Les qualifications auront lieu sur la rue Saint-Jean-Baptiste.

**Attendu que** cet événement a été priorisé par le CLD de la MRC de Charlevoix pour un montant de 7 500 \$;

**Attendu qu'**il contribue à la mise en œuvre du PALÉE du CLD;

**Attendu qu'**il contribue à la mise en œuvre de l'objectif 4 du plan quinquennal de développement;

**Attendu qu'**il contribue à promouvoir le tourisme hivernal, particulièrement dans la MRC de Charlevoix;

**Attendu que** l'événement s'inscrit dans le Circuit québécois de canot à glace;

**Attendu que** le Circuit québécois de canot à glace présente un bon potentiel de développement tout en stimulant le tourisme hivernal dans la région de la Capitale-Nationale.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL PARÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR DOMINIC TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'accorder la somme de 7 500 \$ pour la réalisation du projet *La Grande Traversée Casino de Charlevoix, édition 2010*.

**CA-100204 – 430g**

## **10. Stratégie d'utilisation du bois**

Monsieur Pierre Leduc, qui occupe le poste de démarcheur à la CRÉ en vue de promouvoir l'utilisation du bois dans les constructions non résidentielles, présente les mandats qui l'occuperont au cours des deux prochaines années.

Devant la crise structurelle et conjoncturelle qui affecte l'industrie des produits forestiers liés à la construction depuis plusieurs années, le gouvernement a lancé en mai 2008 la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec. L'objectif premier de la stratégie vise à tripler l'utilisation du matériau bois dans le secteur de la construction non résidentielle tant dans les structures des bâtiments que dans les bois d'apparence ou de finition.

Pour atteindre, d'ici 2014, les objectifs annuels de quelque 360 millions de pmp et la réduction conséquente d'environ 600 000 tonnes de gaz à effet de serre, la stratégie s'appuiera sur 5 leviers stratégiques : le devoir d'exemplarité du gouvernement et de ses institutions liées dont les municipalités locales et régionales; l'innovation dans le développement de procédés de fabrication et de nouveaux produits du bois à valeur ajoutée; le développement d'outils d'information et de formation auprès des donneurs d'ouvrage et des prescripteurs (support technique par CECOBOIS, démarcheurs régionaux); la promotion d'une culture bois par une alliance de partenaires (mise sur pied de la Coalition Bois Québec, promotion du bois comme matériau de construction stratégique pour lutter contre les changements climatiques); et finalement, la disponibilité d'un budget total de 16,0 M\$ pour la stratégie 2008-2014.

Pour mettre en place la stratégie dans la région, la CRÉ a choisi de prioriser les actions suivantes : engagement d'un démarcheur (M. Pierre Leduc) pour le démarrage de la démarche de promotion de la stratégie auprès des donneurs d'ouvrage privés/publics et des prescripteurs ; le suivi intensif des projets de construction non résidentiels ; l'élaboration du portrait régional de la construction non résidentielle ; la démarche spécifique auprès des municipalités afin qu'elles signent la charte du bois élaborée par la Coalition Bois Québec. Afin de démontrer son adhésion à la stratégie, la CRÉ sera appelée à signer la Charte du bois à la prochaine rencontre du conseil d'administration.

#### **11. Dépôt des projets du Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiresource**

Monsieur Yves Germain dépose un tableau des projets financés pour l'année 2009-2010. Rappelons que ce programme vise à améliorer ou à remplacer les ponts et ponceaux construits sur les chemins qui ne sont plus utilisés par l'industrie forestière mais qui continuent de l'être pour des activités telles que la chasse et la pêche, la villégiature, le récréotourisme, etc. Il a été instauré dans le cadre d'une entente Canada-Québec et sa gestion a été confiée par le gouvernement du Québec aux conférences régionales des élus.

Le premier appel de projets, lancé l'automne dernier, a connu un franc succès. Non seulement tous les projets correspondant aux critères du programme ont-ils été acceptés, mais l'ensemble de l'enveloppe disponible a été investi et des engagements financiers ont été pris pour la prochaine année. Vingt projets ont ainsi été acceptés et se partageront un montant global de 2 278 475 \$, soit 1 427 576 \$ en 2009-2010 et 850 899 \$ en 2010-2011. Un second appel de projets devrait être lancé d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2010.

#### **12. Dépôt du calendrier des prochaines séances du conseil d'administration**

Les prochaines séances du conseil d'administration se tiendront le 25 mars et le 17 juin. La rencontre du 17 juin tiendra lieu d'assemblée annuelle en vertu des règlements généraux nouvellement modifiés.

#### **13. Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, **IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DOMINIC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL PARÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance.

**CA-100204 — 431**